

## PERMANENCES DES ÉLUS

Une question, une difficulté, un projet ?  
Venez échanger avec vos élus lors de  
leur permanence !

### Pour cela, rien de plus simple !

#1 Consultez les dates de permanence ci-dessous,

#2 Si nécessaire, prenez rendez-vous à l'adresse suivante :

[mairie@larochesurforon.fr](mailto:mairie@larochesurforon.fr)

### URBANISME, ECOLOGIE, MOBILITÉS, HABITAT, AMÉNAGEMENT

• Tous les **mercredis de 15h à 17h** sans rendez-vous

### AFFAIRES SCOLAIRES & JEUNESSE

• Le **1er jeudi** du mois de **14h30 à 17h30** sur rendez-vous

• Le **3ème samedi** du mois de **10h à 11h30** sans rendez-vous

### AFFAIRES SOCIALES, LOGEMENT, PETITE ENFANCE

• Le **1er samedi** du mois de **9h à 12h** sur rendez-vous

### CULTURE & MANIFESTATIONS

• Tous les **mardis et jeudis matin de 8h30 à 10h**

### ECONOMIE, COMMERCE & TOURISME

• Le **1er vendredi** du mois de **8h30 à 10h** sur rendez-vous.

### AUTONOMIE, ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES &

### LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

• Tous les **vendredis de 10h à 12h** sur rendez-vous

# DOSSIER

## LE POINT SUR LES NOUVEAUX SERVICES À LA POPULATION



Élection anticipée, crise énergétique et écologique... Dans ce contexte, l'échelon municipal reste plus que jamais actif pour assurer ses missions de service public. La première de ses missions est de rendre compte de manière transparente de l'utilisation des deniers publics. Dossier spécial sur les nouveaux services à la population et sur les projets en cours.



## UNE NOUVELLE CRÈCHE À LA MAISON COLOMBU

Le Comité Technique de la crèche Colombu a débuté ses travaux au mois de septembre. Il a acté la création de **23 places de crèche supplémentaires** sur le site de la maison Colombu, dans un cadre naturel préservé pour les enfants.

**“Notre but est de constituer une véritable Maison de l’Enfance sur le site Colombu. La Caisse d’Allocations Familiales, partenaire majeur du projet a jugé le projet très intéressant et 12 des 13 assistantes maternelles du territoire ont répondu favorablement.”**

**Saïda Haddour, Maire-Adjointe en charge de la petite enfance**

En 2018, Madame Marie Joséphine Colombu lègue à la commune sa maison située à Broÿs pour en faire un lieu d'accueil des enfants. Le projet lancé cette année accueillera en son sein plusieurs équipements dédiés à la petite enfance :

- **Une crèche disposant de 39 berceaux,**
  - **Un Relais Petite Enfance,** véritable guichet unique pour les Assistantes maternelles
  - **Un verger** préservé accessible aux enfants
- La maison actuelle sera préservée et remise aux normes.

### LA NOUVELLE CRÈCHE EN CHIFFRES

**39** places de crèches au total sur le site

**23** places de crèches créées

**3** logements pour femmes seules avec enfants inclus dans le projet

Ouverture prévue dans **2 ans et demi**

## LE PÉDIBUS AVANCE À GRANDS PAS

Un trajet à pied, sécurisé et bon pour la santé, voilà la formule pour un pédibus réussi. Cette méthode de transport scolaire innovante et écologique sera mise en œuvre **dès les vacances de février 2023.**

### UN PÉDIBUS, KÉSACO ?

Cela signifie littéralement **“autobus pédestre”**. Il consiste en un parcours de ramassage scolaire par petits groupes encadrés par des adultes. Le concept a émergé en Australie dans les années 1990 et se développe aujourd’hui dans plusieurs villes de France.

### QUEL EST LE TRAJET ?

Pour rejoindre les écoles Bois des Chères et Mallinjoud, **2 trajets sont proposés** : depuis la Gendarmerie avec un arrêt rue du Faucigny et devant les jardins partagés de la Balme et depuis le parking Plantard.

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Dès le début de l’année 2023, l’inscription au pédibus sera ouverte pour une **expérimentation de 6 mois**. Les écoliers des écoles primaires publiques Mallinjoud et Bois des Chères sont concernés. Un pédibus est encadré par deux agents selon la législation en vigueur pour **un trajet le matin et un le soir après l’école.**

### QUELLE EST L’UTILITÉ D’UN PÉDIBUS ?

Il permet des déplacements écologiques en évitant l’utilisation de la voiture individuelle et améliore la santé des enfants. En effet, selon l’Organisation Mondiale de la Santé, il faut pratiquer 30 minutes d’activité physique par jour pour être en bonne santé.

## FOCUS SUR LE BUDGET MODIFICATIF 2022

Le Conseil municipal a adopté le 28 septembre un budget modificatif, passage obligatoire pour la collectivité. Sobriété énergétique, travaux du quotidien, équipement des services... le point sur ce budget modificatif avec les chiffres-clés.

**100k € dès 2022** pour initier la rénovation énergétique du Centre Technique Municipal estimée à 650k € **pour faire 90% d’économies d’énergie**

**40k € dès 2022** pour initier la création d’un réseau de chaleur public estimé à 160k € pour la mise en commun des ressources

**80k €** pour le renouvellement et l’augmentation de l’offre de sanitaires publics en centre-ville

**20k €** pour la sécurisation de l’espace sportif Dominique Perrot par la pose de barrières

**200k €** pour la réfection complète de la voirie rue du Mont-Blanc

**700k €** de recettes des taxes d’urbanisme réservées pour les futures opérations d’aménagement

**38k €** d’investissement dans la téléphonie IP pour les services, avec **100k €** d’économie de fonctionnement sur 5 ans

## FOODTRUCKS : UNE NOUVELLE OFFRE D’ALIMENTATION SAIN ET DIVERSIFIÉE

La municipalité lance en 2023 une charte pour faciliter et encadrer l’installation de foodtrucks, avec un appel à projets pour compléter l’offre alimentaire sur la commune. **Questions-réponses sur ce nouveau service avec Isabelle Belin-Regard, conseillère déléguée au commerce et au tourisme.**

### DES FOODTRUCKS, POURQUOI ?

Il s’agit de développer une nouvelle offre de restauration, complémentaire de l’offre actuelle. Plus il y a de choix, plus la demande augmente pour tout le monde ! C’est donc un cercle vertueux de développement de l’alimentation saine et de qualité qui est lancé avec cet appel à projets.

### DES FOODTRUCKS, OÙ ÇA ?

Pour commencer, un emplacement a été fléché au Plain-Château pendant la période estivale. Ce parc apprécié par tous bénéficiera enfin d’une offre pour les familles. Si le succès est au rendez-vous, les emplacements pourront se diversifier. Tout cela pour un coût insignifiant pour la commune, car une redevance est demandée aux porteurs de projets.

### DES FOODTRUCKS, POUR QUI ?

Pour tout le monde ! Pour les travailleurs et leur repas du midi, pour l’habitant cherchant son repas du soir, pour le touriste lors d’événements sur la commune et pour les familles rochoises.

### DES FOODTRUCKS, AVEC QUELS PRODUITS ?

La Ville encadre strictement dans sa charte les produits vendus, pour ne pas concurrencer l’offre existante mais la compléter. Sont favorisés les produits locaux, bios et respectueux de l’environnement. Il faut que l’offre soit de qualité et diversifiée. Parmi les **6 sollicitations** déjà arrivées, on retrouve de la petite restauration, des spécialités régionales etc..

## LES ROCAILLES DU VERGER RESTENT UN SERVICE PUBLIC

En juillet, la Ville de La Roche-sur-Foron a pris la décision de maintenir les Rocailles du Verger, la résidence autonomie de la commune, sous responsabilité publique et de ne pas privatiser. Explications.

**“Du domicile jusqu’au dernier lieu de vie, le fil rouge est l’accompagnement du bien-vieillir à La Roche-sur-Foron”**

**Sandrine Buisson, première adjointe chargée des aînés et de la résidence autonomie**

La résidence autonomie est le fruit de l’union du foyer des Rocailles et celui du Verger en 2012. Elle compte aujourd’hui **49 studios conventionnés** en logements sociaux. La résidence accueille également **3 logements étudiants** à loyer modéré ainsi que **la crèche Pomme’Canaille**, ce qui favorise l’intergénérationnel.

La crise Covid a affecté l’équipement, budgétairement à l’équilibre jusqu’en 2020. En 2022 en effet, les Rocailles du Verger rencontrent un déficit de 180k euros.

“La solution facile eût été la privatisation. Nous avons refusé cette option, car cela eût signifié la renonciation à notre mission de service public” explique Sandrine Buisson, première adjointe chargée de l’autonomie. “Nous avons pris des mesures pour rétablir au plus vite la situation. Les trois logements étudiants sont maintenant occupés, **le taux d’occupation du foyer est passé de 70% à plus de 90%**. Pour tous les résidents, la privatisation aurait représenté à coup sûr une augmentation des loyers, fragilisant la situation économique de nos aînés.”

Les Rocailles du Verger vont donc continuer leur mission, avec des nouveautés cette année. Le rez-de-chaussée a été entièrement repeint, et une convention avec l’hôpital Andrevetan est lancée pour favoriser les échanges et les activités entre les résidents.

# À LA ROCHE-SUR-FORON, QUOI DE NEUF ?

## POUR VOS ENFANTS

- Lancement en février d'un **pédibus scolaire** pour les écoliers du primaire
- Sécurisation de l'espace Sportif et de loisirs Dominique Perrot par la pose de **barrières robustes**
- Sensibilisation des écoliers du Bois des Chères par un **atelier sur le bien-manger** dans le cadre de la Semaine du goût
- Relance du **Conseil des enfants** et du **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ).

## INTÉRESSÉ POUR T'ENGAGER POUR LA COMMUNE ? REJOINS LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !

Candidate sur [ccas-jeunesse@larochesurforon.fr](mailto:ccas-jeunesse@larochesurforon.fr) en indiquant tes coordonnées, ton année de naissance et ta motivation !

Plus d'infos auprès du service jeunesse au **06 60 55 36 54**

## POUR NOTRE ENVIRONNEMENT ET VOTRE CADRE DE VIE

- **Modification du Plan Local d'Urbanisme** pour mieux gérer les déchets de construction en protégeant l'environnement des pollutions.
- Adoption d'un **scénario d'aménagement de la Gare** avec l'intercommunalité pour améliorer le stationnement, l'accessibilité et la qualité écologique du site
- Lancement d'une concertation citoyenne sur le **développement de la nature en ville**
- **Opération d'engazonnement des allées du cimetière d'Oliot** pour favoriser la biodiversité et l'esthétisme dans le cimetière
- Lancement d'opérations de **déminéralisation et de verdissement du centre-ville** dès 2023
- Renouvellement et **agrandissement des WC publics** du centre-ville

## POUR VOS COMMERCES

- Lancement d'un **dispositif d'embellissement des vitrines commerciales vides**
- Création d'un fichier recensant tous les locaux commerciaux vacants et les **porteurs de projet intéressés par notre commune**

### LE CHIFFRE EN + !

Près de **10 nouveaux commerçants** proposant notamment de la restauration et de l'artisanat veulent s'installer sur notre commune !

- **Rédaction d'une "Charte foodtruck"** pour compléter l'offre alimentaire de la commune saine, de qualité et soucieuse de l'environnement. Tous les détails page **30** !
- Création avec l'intercommunalité d'un **fonds d'indemnisation pour les commerçants** impactés par les travaux en centre-ville
- Lancement du **Plan de Redynamisation Commerciale**. Tous les détails page **24** !

## POUR NOS AÎNÉS

- Maintien du foyer **Les Rocailles du Verger** comme **service public** prioritaire de la commune. Tous les détails page **30** !
- Ouverture de **3 logements étudiants à loyer modéré** au foyer afin de favoriser l'intergénérationnel pour nos aînés
- Attribution d'un **nouveau local mieux adapté à l'Age heureux** association qui favorise les activités pour nos aînés.

## POUR NOTRE CULTURE

- Élaboration d'une **saison culturelle bi-annuelle** rassemblant le théâtre, la musique, la peinture et tous les arts avec la MJC-CS et l'Office de Tourisme.
- Lancement de la **création du Théâtre de Verdure au parc du Château**, nouvelle scène extérieure pour tous les arts vivants
- **La Roche-sur-Foron lauréate du programme Micro-Folies** de la Villette pour accueillir un musée numérique !
- Lancement des **festivités Rondes et Lumières** sobres et toujours conviviales avec le nouveau Roller show et les Bulles-igloos de Noël !

## PLUS D'INFOS SUR LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS AUPRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME ICI :



## POUR LE DROIT DES FEMMES ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

- Installation d'un **distributeur de protections hygiéniques** accessible à toutes à la MJC-CS
- Inscription des **numéros d'urgence** dans l'espace public
- Distribution dans les boulangeries partenaires de **sac à pains imprimés avec le violentomètre** pour alerter sur les VSS.

## POUR NOS SPORTIFS

- Organisation du **Forum des sports** et de la **soirée des Mérites sportifs** pour valoriser l'engagement dans un club de tous les jeunes et encadrants
- Vote à l'unanimité des **subventions aux associations sportives d'un montant de 65 000€**
- Dépôt du permis de construire pour la **rénovation de l'Espace aquatique des Foron** en lien avec l'intercommunalité. Travaux prévus pendant la saison 2024 pour une ouverture au début de la saison 2025 !

## POUR VOTRE SÉCURITÉ ET VOTRE TRANQUILLITÉ

- **Réfection de la voirie dans la rue du Mont-Blanc et dans la rue de Sous-Dine**
- Installation de **deux radars pédagogiques et de chicanes** pour prévenir les excès de vitesse rue des Chavannes et rue de la Folleuse
- Lancement d'une campagne de prévention des nuisances sonores des scooters et motos
- Révision du schéma d'**extinction de l'éclairage public de 00h30 à 05h30**
- Achat de **nouvelles jumelles pour la Police municipale** afin de faire respecter la vitesse en ville

## POUR L'INCLUSION SOCIALE

- Adoption du **principe de construction systématique de logements sociaux T4 et T5** dans chaque programme immobilier pour pallier la carence en logements
- **Organisation d'une permanence hebdomadaire** pour toute difficulté rencontrée. Tous les détails des permanences page **32** !